

PARLONS ROMANCHE

La quatrième langue officielle
de la Suisse

Parlons...

Collection dirigée par Michel Malherbe

Dernières parutions

- Parlons gallo*, Nathalie TRÉHEL-TAS, 2007.
Parlons lobiri, Fané MAÏMOUNA LE MEN, 2007.
Parlons pijin, Christine JOURDAN, 2007.
Parlons maori, Michel MALHERBE, 2007.
Parlons soundanais, Viviane SUKANDA-TESSIER, 2007.
Parlons oromo, Christian BADER, 2006.
Parlons karen, Julien SPIEWAK, 2006.
Parlons ga, Mary Esther DAKUBU, 2006.
Parlons isangu, Daniel Franck IDIATA, 2006.
Parlons kuna, Michel MALHERBE, 2006.
Parlons boulou, Marie-Rose ABOMO-MAURIN, 2006.
Parlons komi, Yves AVRIL, 2006.
Parlons zarma, Sandra BORNAND, 2006.
Parlons citumbuka, P. J. KISHINDO et A. L. LIPENGA, 2006.
Parlons mordve, Ksenija DJORDJEVIC et Jean-Léo LEONARD, 2006.
Parlons lissou, William DESSAINT, Avòunado NGWÂMA, 2006.
Parlons tuvaluan, Michel MALHERBE, 2005.
Parlons kouy, Jacques RONGIER, 2005.
Parlons koulango, Kouakou Appoh Enoc Kra, 2005.
Parlons karatchay-balkar, Saodat DONIYOROVA et Chodiyor DONIYOROV, 2005.
Parlons slovène, Mojca SCHLAMBERGER BREZAR, Vladimir POGACNIK et Gregor PERKO, 2005.
Parlons mashi, Constantin BASHI MURHI-ORHAKUBE, 2005.
Parlons massai, Grace MESOPIRR SICARD et Michel MALHERBE, 2005.
Parlons vili, Gervais LOËMBE, 2005.
Parlons ciyawo, P. J. KISHINDO et A. L. LIPENGA, 2005.
Parlons afrikaans, Jaco ALANT, 2004.
Parlons Ewé, Jacques RONGIER, 2004.

Dominique Stich

PARLONS ROMANCHE

La quatrième langue officielle
de la Suisse

Le romanche-grison et les variétés romanches

L'Harmattan

Du même auteur

chez L'Harmattan :

Parlons francoprovençal, une langue méconnue, 1998.

Parlons schwyztertütsch, le suisse-alémanique, 2002.

Aux Éditions Le Carré (Thonon-les-Bains) :

Dictionnaire francoprovençal-français et français-francoprovençal,
2003.

Aux Editions Yoran Embanner (Le Fouesnant) :

Mini-dico savoyard-français & français savoyard (avec Alain Favre),
2004.

Mini-dico rumantsch-franzos & français-romanche, 2005.

Wörterbüchlein rumantsch-tudestg & deutsch-romanisch, 2005.

Aux Edition Casterman :

L'Affère Pecârd (L'Affaire Tournesol en arpitan/francoprovençal), les
Aventures de Tintin, Hergé, 2007.

© L'HARMATTAN, 2007

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>

diffusion.harmattan@wanadoo.fr

harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-03416-7

EAN : 9782296034167

Introduction

Les Suisses sont très attachés à leurs quatre langues, c'est même une caractéristique helvétique. Mais cela ne signifie pas obligatoirement qu'ils les connaissent bien. Si le romanche, certes, est aimé, il est mal connu. C'est particulièrement vrai des francophones, qu'ils soient suisses ou non, et c'est donc à eux que s'adresse cet ouvrage. Comme certains aspects cantonaux et même fédéraux sont méconnus à l'Étranger, il a semblé nécessaire de donner quelques explications spécifiques, que bien sûr les Suisses romands pourront juger superflues.

Le romanche est difficile à aborder, bien qu'il existe déjà plusieurs ouvrages récents en français le concernant. Mais aucun d'entre eux ne présente la langue comme on le fait habituellement : une forme *standardisée*, une orthographe unique, les règles de base de la grammaire, les bases indispensables et rassurantes pour aborder ce que les linguistes désignent comme une certaine *vision du monde*.

Jusqu'en 1982, on se trouvait face à cinq variétés, insérées dans trois groupes : le Ladin (ou Engadinois), le Sursilvan et le Grison central. On devait alors commencer obligatoirement par l'une d'entre elles, avec des règles souvent difficiles, puis éventuellement aborder une seconde avec quelquefois une autre orthographe, d'autres règles, d'autres mots...

Depuis cette date, il existe le **romanche-grison**, une forme standardisée, un compromis entre les variétés, légèrement simplifié par rapport à elles.

Mais rien n'est simple dans le canton des Grisons, berceau du romanche : deux religions, trois langues officielles, absence d'une réelle *identité romanche*, importance des langues des touristes, des travailleurs immigrés et saisonniers, tout cela dans le canton le moins densément peuplé de la Suisse. Dire alors que le romanche-grison n'a pas été immédiatement accueilli avec enthousiasme est un euphémisme.

Pourtant, afin de lui permettre d'accéder au statut de quatrième langue officielle de la Suisse, personne n'accepterait de voir une autre variété existante que la sienne. Bien peu de personnes seraient prêtes à apprendre les trois grandes variétés, même pour s'installer dans le canton. Et rejeter la seule forme pan-romanche, est-ce le meilleur

moyen de sauver une langue de soixante mille locuteurs, minoritaires dans leur propre Canton et représentant à peine un pour cent de la population suisse ?

Voilà pourquoi c'est le romanche-grison qui est présenté prioritairement dans cet ouvrage. Mais les variétés ne sont pas oubliées, comme on pourra le voir dans la présentation en deux parties de certaines pages et avec certains textes.

Un dernier mot. Bien qu'il y ait plusieurs spécialistes de cette langue, il a été bien difficile de trouver quelqu'un pour réaliser le présent ouvrage. C'est à la suite de la défection d'autres personnes sûrement mieux qualifiées que j'ai été amené à me lancer dans cette aventure. La passion que j'éprouve pour les langues peu connues, en particulier celles de la Suisse, mon pays natal, ainsi que l'aide de plusieurs personnes aussi passionnées que moi, ont tout de même permis la réalisation de ce *Parlons romanche*. Avec ses imperfections et ses limites il devrait cependant, je l'espère, faire découvrir cette langue étonnante qui a une place bien particulière au sein des langues romanes.

Que ces personnes qui m'ont aidé trouvent ici mes sincères remerciements.

Chapitre I : LA SUISSE ET LES GRISONS

Géographie

La superficie de la Suisse est de 40.000 km², soit un douzième de celle de la France. Sa population est d'environ sept millions d'habitants, soit le huitième de la population française ; on dénombre environ un million d'étrangers. Elle est surpeuplée dans les plaines et les basses vallées, sous-peuplée dans les montagnes et les hautes vallées, voire déserte sur un bon quart du territoire (montagnes, lacs, cours d'eau, glaciers, forêts).

Le point culminant du pays est le Monte Rosa (4638 m), mais on trouve 25 pics de plus de 4000 m, plus de 60 entre 3 et 4000 m. Au total près de 300 sommets ont plus de 1000 m. La Suisse est la source de plusieurs fleuves et rivières importants : le Rhin, qui se jette dans la mer du Nord, le Rhône, dans la Méditerranée, le Tessin, affluent du Pô, tributaire de l'Adriatique, et l'Inn, affluent du Danube qui se jette dans la Mer Noire. Les deux plus grands lacs –frontaliers– sont bien connus : le lac Léman (581 km²) et le lac de Constance (537 km²), mais sur les 600 lacs suisses vingt-cinq ont au moins un km².

La Suisse, qui autrefois vivait du commerce, du mercenariat et, plus pauvrement, de l'agriculture, a su se développer dans l'industrie, chimique et de précision en particulier, dans les services (banques, assurances...) et le tourisme.

La Confédération est constituée de 23 cantons, dont 3 formés de 2 demi-cantons (Bâle, Unterwalden et Appenzel). Sa capitale fédérale est Berne (environ 250.000 habitants) dans un canton qui en compte plus d'un million. Chaque (demi-)canton est un État, avec son parlement et ses propres institutions. Seuls certains domaines sont du ressort fédéral : l'armée, la poste, les Affaires étrangères... La plus grande ville est Zürich (un demi-million d'habitants), son canton dépasse aussi le million.

La religion des citoyens helvétiques se répartit à peu près à égalité entre les catholiques et les protestants, les juifs représentent 0,2 %. L'islam y est apparu avec l'arrivée des immigrés, turcs, yougoslaves et albanais en particulier. Les frontières religieuses ne coïncident pas avec les frontières linguistiques. Si la Suisse romande peut paraître protestante (le picard Calvin s'est installé à Genève en 1536), les cantons de Fribourg et du Valais sont catholiques, et si la Suisse

alémanique peut parfois donner l'impression d'être catholique, Zürich et Berne sont majoritairement protestants.

Les quatre langues officielles de la Suisse sont l'allemand (environ les trois quarts des citoyens), le français (environ un cinquième), l'italien (un vingtième) et le romanche (un centième). De nombreuses autres langues sont arrivées en Suisse avec l'immigration, mais elles n'ont pas de statut légal. L'anglais est cependant très présent, cela est particulièrement évident sur les panneaux publicitaires dans les grandes villes, par exemple.

Un mot symbolique de la situation linguistique en Suisse est le mot latin LARIX, LARICIS "mélèze", probablement d'origine celto-alpine, que l'on retrouve en allemand et alémanique *Lärche*, en langue valaisanne *larze*, en italien *larice* et en romanche *laresch*.

L'apprentissage de langues fédérales autres que sa langue maternelle n'est pas sans poser de réels problèmes aujourd'hui, et là encore c'est la langue anglaise qui sert souvent d'intermédiaire entre locuteurs de langues différentes. D'ailleurs, nous verrons plus loin que ce ne sont pas toujours les langues dites "officielles" qui sont utilisées dans la vie de tous les jours.

On fait remonter la fondation de la Confédération Helvétique à l'alliance passée entre les cantons primitifs Uri, Schwytz et Unterwald au début d'août 1291 ; ce qui explique que la Fête Nationale soit célébrée le 1^{er} août.

Le **Canton des Grisons** est le plus vaste de la Suisse, mais aussi le moins densément peuplé, il comporte environ cent quatre-vingt mille habitants. Avec cinq autres cantons il est entré dans Confédération le 19 février 1803. Son chef-lieu est Coire, avec environ quarante mille âmes. La religion majoritaire des citoyens est le protestantisme, mais outre d'importantes parties (surtout au centre et à l'ouest) qui sont de confession catholique, la présence des étrangers a modifié la situation dans certaines régions surtout touristiques au profit de cette dernière.

Le Canton, autrefois très pauvre, a su tirer avantage de son altitude et de son climat sec et ensoleillé pour proposer un tourisme d'hiver et d'été. Plus des deux tiers du canton étant situés à plus de 1800 m, on est assuré d'y trouver l'hiver de la neige et l'été du soleil, mais sans trop de canicule, grâce à son altitude.

L'industrie s'est développée dans les vallées et autour de la capitale. C'est le pays des sources du Rhin, avec le Rhin antérieur, rectiligne et de même orientation que la vallée du Rhône valaisan, et le Rhin postérieur qui vient du sud. En outre, il participe avec la haute vallée de l'Inn (Engadine) au bassin du Danube et avec le val Müstair au bassin de l'Adige.

Les Grisons représentent une situation tout à fait particulière : c'est une région difficilement accessible de l'extérieur, mais beaucoup plus facile de communication à l'intérieur. Les anciennes vallées glacières sont très larges, permettant la formation de nombreux lacs, et le développement des agglomérations sur le versant exposé au soleil. Ceci explique par exemple la longueur exceptionnelle de la ville de Tavau (Davos), avec ses 4 kilomètres et ses deux gares. La vie y est relativement rude, avec de longs mois d'enneigement, mais aussi un ensoleillement plus important que dans les régions situées à plus basse altitude. Le tourisme, tout d'abord national qui lui a valu son surnom de *coin de vacances de la Suisse*, a apporté un enrichissement inattendu à cette région relativement sauvage, et le développement de localités telles que Tavau déjà cité, Arosa, Puntraschigna (Pontrésina) et surtout San Murezzan (Saint-Moritz¹) a haussé ces hautes vallées à une renommée mondiale.

C'est, pour le touriste, le canton le plus favorable au dépaysement. Outre le maintien de ses traditions et de ses langues, comme nous allons le voir, il s'est toujours plu à conserver ses particularismes, que permet la démocratie locale en Suisse. Ainsi, les citoyens des Grisons, par voie de référendum, se sont longtemps opposés à toute circulation automobile. Après une période où le gouvernement cantonal crut pouvoir transiger sur la base d'un compromis cocasse (les véhicules à moteur devaient circuler en traction hippomobile !), le magnifique réseau de routes de montagne ne fut entièrement ouvert aux automobilistes qu'en 1927.

¹ Au point que la ville a dû déposer son toponyme pour éviter la multiplication des utilisations de son nom comme marque pour quantité d'objets.

Histoire

Le canton des Grisons correspond aux régions les plus montagneuses de l'ancienne Rhétie. Il semble que les Rhètes n'étaient pas des Celtes, ils occupaient non seulement la plus grande partie des Grisons et la Suisse orientale actuelle, depuis le canton de Glaris jusqu'au lac de Constance, mais aussi le Liechtenstein, le Sud de la Bavière, l'Est de l'Autriche (PUNTINA est encore le nom romanche d'Innsbruck) et le Nord-Est de l'Italie. En Suisse, nous connaissons le nom de trois peuplades : les Calucons en Surselva, les Eniates en Engadine et les Suanètes dans le Surmeir.

Tite-Live, de Padoue, raconte qu'ils sont d'origine étrusque, et qu'ils ont été refoulés par les Celtes de la plaine du Pô pour se réfugier dans les Alpes, conduits par leur chef Rétus, vers le VI^e siècle avant J.C. Cette thèse a certainement trouvé un fondement dans leur écriture, qui est étrusque. Elle comportait deux alphabets, l'un vers la gauche, de Rhétie ; l'autre écriture était tenue pour celle de Rétus. Reitia ("bergère" ?) et sa fille Madrisa étaient leurs déesses. Citons une inscription : RITAM NEHELANU "Reitia, nous donnons des présents". En l'an 15 avant notre ère, les Rhètes sont soumis par les Romains.

Le latin a ainsi été apporté par les légionnaires et ensuite les fonctionnaires romains après la conquête de la Rhétie et la fondation de la ville de Coire (CURIA RHAETORUM)¹. D'importants vestiges ont été découverts au lieu-dit **Welschdörfli** à Coire, dont le nom est bien significatif ("village des Romanches").

Le latin s'installe donc en lieu et place du rhétique, avec sa forme **classique** dans les écrits et les discours officiels, dans le parler des élites et des magistrats ; et sa forme populaire plus évoluée, dans les casernes, chez les marchands et le peuple, qu'on appelle le **latin populaire**. Les deux formes sont comprises par tout le monde, un peu comme chez nous aujourd'hui où chacun comprend *se laver à l'eau* et *se débarbouiller avec de la flotte*, même si la plupart d'entre nous n'utilisent que l'une des deux expressions.

Mais dès l'an 260 les Alamans venant de la région Main-Danube commencent à pénétrer en Suisse et détruisent AVENTICUM (Avenches) en Suisse romande et AUGUSTA RAURICA, près de Bâle. Ensuite ce sera le tour des Burgondes (430-50) qui arrivent à l'Ouest.

¹ Voir la partie Toponymes, au chapitre VII, page 131.

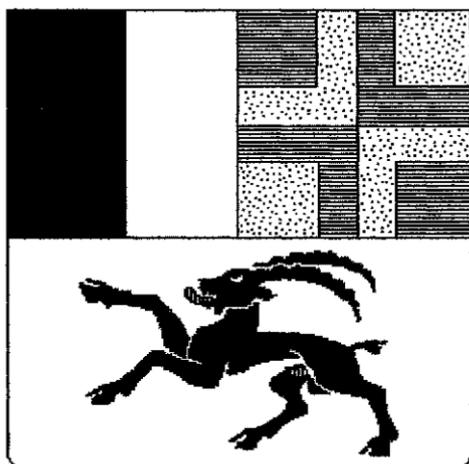
Bientôt les Francs domineront toute la région. Les Germains en descendant vers le Sud soumettent les populations romanisées, qui soit s'adaptent à la langue et la culture des vainqueurs, soit reculent en direction des sommets alpins où elles demeurent jusqu'à nos jours. L'isolement entre les hauts sommets et les populations germaniques fait évoluer le latin d'une manière quasi indépendante pendant plusieurs siècles pour former une langue originale : le **romanche**. Le même phénomène s'est d'ailleurs produit à l'Est de la Suisse, en Autriche méridionale et en Italie du Nord. Ces divers parlers ont été regroupés sous le nom général de **rhéto-roman** ou **rhéto-frioulan**.

Envahie donc par les Germains au V^e siècle, la région entre dans dans le duché de Souabe. Elle est gouvernée par les évêques de Coire dès 452, qui deviennent princes d'empire en 1170. Mais ceux-ci s'allient aux Habsbourgs, alors que les populations, comme ailleurs en Suisse, y sont opposées. Celles-ci constituent des Ligues, Ligue de la Maison-Dieu (1367), Ligue Grise (1395, qui a donné son nom au canton), Ligue des Dix-Juridictions (1436), qui s'entendent avec les Confédérés (1497-98) et vainquent les Habsbourgs en 1499. Ils rejoignent la Confédération en 1803 avec cinq autres cantons.

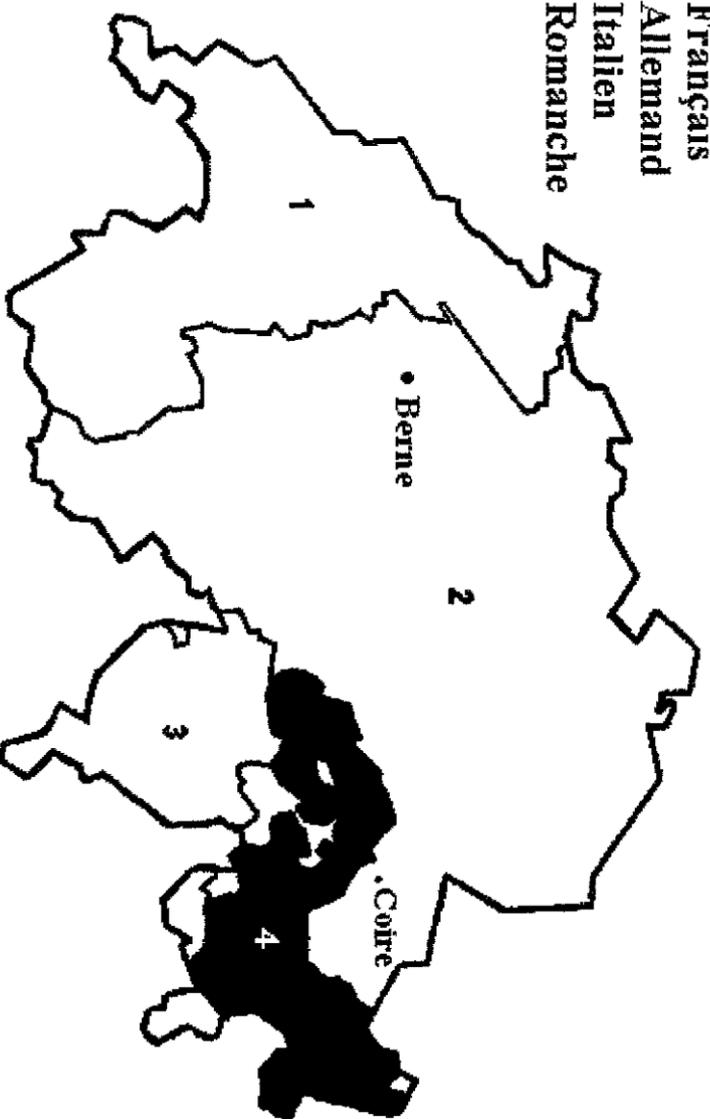
La dénomination *Ligue grise*, à l'origine de celle du canton des Grisons, proviendrait peut-être des habits de laine grise des paysans que ces derniers tissaient eux-mêmes, et ce en opposition avec la *Ligue Noire* (Schwarzer Bund) des chevaliers qui portaient des vêtements foncés.

Comme chaque canton helvétique, les Grisons ont leurs armoiries. Elles ont été définitivement établies en 1932 : coupé d'un franc-quartier dextre parti de sable et d'argent (qui représente la *Ligue grise*), d'un franc quartier sénestre écartelé d'azur et d'or avec une croix or sur azur et azur sur or (*Dix-Juridictions*), et d'argent à un bouc de sable sautant à dextre (*Maison-Dieu*). L'écu comprend ainsi les armoiries des trois Ligues, qui n'ont été réunies pour la première fois qu'en 1803. Sur les véhicules immatriculés dans le canton, on trouve donc cet écu et celui de la Suisse, ainsi que l'abréviation du canton : GR.

La présence des drapeaux et armoiries suisses, tant dans les lieux publics que privés, ajoute un cachet particulier et coloré dans toute la Confédération.



- 1 Français
- 2 Allemand
- 3 Italien
- 4 Romanche



La Suisse quadrilingue

La Suisse est quadrilingue

Cette phrase souvent entendue peut sembler exact. Toutefois, il y aurait quelques petites nuances à y apporter¹. La Confédération ne reconnaît que les langues *écrites* : l'allemand, le français, l'italien et le romanche-grison.

En Suisse alémanique, on ne parle presque jamais l'allemand –que l'on écrit pourtant– mais le *schwytzertütsch* ou suisse-alémanique.

En Suisse romande, le français s'est imposé, mais à côté de nombreux usagers d'une forme de *français régional* on trouve encore un petit nombre de locuteurs des langues autochtones, le *francoprovençal* (principalement dans les cantons de Fribourg et du Valais, mais aussi de Vaud -région du Jorat-) et le *franc-comtois* qui relève des langues d'oïl (dans le canton du Jura). Dans le canton de Neuchâtel, les derniers locuteurs du francoprovençal se sont éteints vers 1920 ; et malgré sa proximité avec la Savoie encore très "patoisante", il est difficile aujourd'hui de trouver des locuteurs dans le canton de Genève, sauf bien sûr quand il s'agit d'entonner l'hymne national genevois, le célèbre *Cé qu'è lainô*.

Dans le canton du Tessin et les parties Sud du canton des Grisons, à côté de l'italien beaucoup pratiquent encore les *dialectes lombards alpins*.

Enfin, dans les parties romanchophones des Grisons, on parle encore les divers idiomes romanches bien davantage que le romanche-grison. Par ailleurs, rappelons que la Suisse, sur une population d'environ sept millions d'habitants, accueille en son sein un million d'Étrangers, dont beaucoup ont une langue maternelle fort éloignée des langues fédérales : turc, albanais², langues slaves de l'ex-Yougoslavie, etc.

¹ Signalons qu'en 1982 un rapport remis au Conseil Fédéral par un groupe d'experts s'intitulait avec un humour bien suisse *La Suisse – 2 langues ½ ? Situation actuelle et avenir du romanche et de l'italien dans les Grisons*. Et récemment une femme politique très attaquée ironisait sur ses adversaires qui auraient probablement voulu qu'elle *sache se taire en quatre langues* !

² Par une surprenante fantaisie de l'Histoire, cette langue européenne bien délaissée a récemment, par l'intermédiaire d'enfants réfugiés kosovars, pénétré dans maints établissements scolaires helvétiques, tant et si bien que l'on peut assister à une appropriation par leurs condisciples d'une quantité de mots albanais utilisés un peu à la manière d'un jeu ou d'une mode.

Certains d'entre eux n'y ont appris que l'allemand (Hochdeutsch), ce qui les différencie fortement des autochtones.

Par ailleurs, quand on voyage en Suisse, on peut constater que de nombreux panneaux (dans les lieux publics, les gares, les trains, les musées) sont effectivement rédigés en quatre langues, mais à côté de l'allemand, du français et de l'italien, la quatrième est... l'anglais ! Langue d'ailleurs fort appréciée des touristes, en particulier des Japonais et d'autres Asiatiques qui viennent nombreux dans ce pays dont ils apprécient les charmes variés.

C'est ainsi qu'en dehors des Grisons il ne faut pas s'attendre pas à trouver beaucoup d'inscriptions en langue romanche, si ce n'est sur les billets de banque fédéraux.

En revanche dans les Grisons, nombreuses sont les maisons qui portent sur leur façade des épigraphes diverses en romanche : poèmes, prières ou simples dénominations. Et sur les routes, des panneaux souhaitent régulièrement la bienvenue aux visiteurs dans la langue locale.



Chapitre II :

LA LANGUE, SON ORIGINE, SES VARIÉTÉS

Dans le présent ouvrage, le mot **langue** désignera le *romanche-grison*, qui est aujourd'hui la quatrième langue officielle de la Suisse ; et quand nous aborderons l'un ou l'autre parler romanche, nous utiliserons les mots **idiome**, **variété**, ou simplement **parler**.

Le romanche est une langue du groupe rhéto-roman ou rhéto-frioulan, famille qui comporte les parlers romanches des Grisons, le ladin des Dolomites, les parlers du Frioul et les petit îlots intermédiaires que sont le cadorique et le comélique. Ce regroupement est assez récent (par Theodor Gartner en 1883), et il a été quelque peu contesté. Certains ont estimé qu'on avait réuni des parlers que l'on ne pouvait pas classer ailleurs. Ce qui n'a pas empêché des linguistes italiens, en particulier pendant la période fasciste, de tenter au contraire de les rattacher aux parlers du Nord de l'Italie.

Pour faciliter l'accès à cette langue peu connue des francophones et relativement diversifiée, nous traiterons d'abord de la forme officielle (romanche-grison, **RG**), et *dans la moitié inférieure des pages* seront données les formes de deux grands idiomes, à gauche le **ladin** (ou engadinois), à droite le **sursilvan**. Quelquefois ces deux variétés seront présentées l'une en dessous de l'autre pour des raisons de commodité, mais toujours le ladin en premier. Celui-ci permet en effet de mieux saisir certaines évolutions phonétiques propres au sursilvan dans le système des voyelles.

Dans la partie proprement phonétique, d'autres parlers seront évoqués, et l'on trouvera l'ordre suivant, dont l'abréviation est donnée entre parenthèses :

vallader (**V**), puter (**P**), surmiran (**M**), sutsilvan (**T**), sursilvan (**S**).

Souvent une seule forme sera donnée pour le vallader et le puter, qui forment tous les deux le *ladin* (**L**). En revanche, le *sutsilvan* étant très dialectalisé, on pourra trouver plusieurs formes assez différentes.

Le **romanche**, ou rhéto-roman, n'est pas parlé partout dans les Grisons. Le canton est majoritairement germanophone, de plus l'italien y est parlé dans les trois parties les plus méridionales, ce qui fait des Grisons le seul canton trilingue de la Confédération. A Coire

on parlait romanche au Moyen Âge, mais aujourd'hui les locuteurs n'y sont que quelques milliers, soit peut-être un cinquième des habitants. Seules quelques vallées conservent bien vivant l'héritage linguistique de ces irréductibles romanisants. Mais si leur idiome est encore utilisé dans toutes les circonstances de la vie courante (administrations, banques, magasins, et même quelques émissions de la télévision suisse), tout le monde à présent est bilingue : l'allemand est utilisé pour l'écrit dès l'école primaire, et le dialecte alémanique, ici moins foncièrement différent de l'allemand standard, est compris et même utilisé par tous dans l'usage oral.

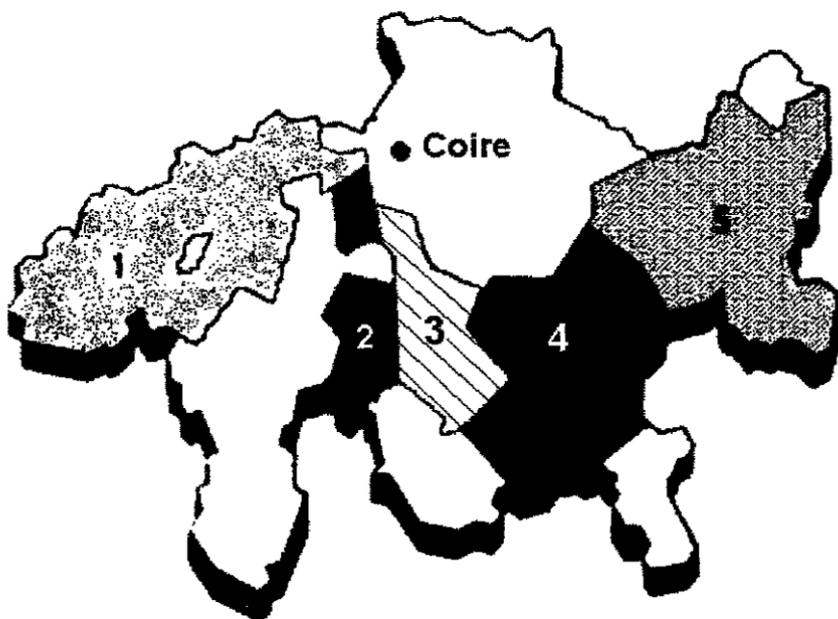
La situation linguistique de Coire est particulière. En 1464 la ville, déjà centre principal de la région, fut dévastée par un incendie. Ce furent des ouvriers germanophones qui reconstruisirent la ville, laquelle peu à peu se germanisa complètement. Mais aujourd'hui on y trouve, comme habituellement dans les chefs-lieux, des habitants venus de toutes les régions du Canton, soit pour les romanchophones un quart ou un cinquième de la population. Comme ils ne parlent pas tous le même idiome, on a créé dans la ville des classes bilingues en *romanche-grison*, qui permettent ainsi aux élèves de ne pas être coupés de leurs origines romanches.

Si vous savez l'allemand, vous avez peut-être entendu l'expression peu obligeante de *Kauderwelsch* qui signifie à peu près "baragouin, charabia". Ce mot est une altération de *Kauerwelsch*, c'est-à-dire le "parler roman (*Welsch*) de Coire" (*Kauer* dans certains parlers germaniques à l'Est de la Suisse, –toutefois en Suisse alémanique "Coire" se dit *Chur* [xu:r]).

Cette expression désigne donc le romanche parlé autrefois à Coire, incompréhensible pour les germanophones voisins.

Au petit nombre des locuteurs (60.000 environ, dont un tiers expatrié dans les autres cantons) s'ajoute une autre menace : la diversité dialectale. Si l'on prend les deux variétés les mieux cernées et les plus parlées, l'**engadinois** (ou **ladin**) et le **sursilvan**, on réalise vite qu'on a affaire à deux parlers très différents. Avant de voir comment on a cherché à résoudre ce problème, il serait nécessaire de définir ces idiomes les uns par rapport aux autres.

On trouve à l'Ouest le **Sursilvan**, dans la vallée du Rhin antérieur. Au Centre se situe ce qu'on appelle le *grison central*, composé du **Surmiran** et du **Sutsilvan** : Mantogna (all. *Heinzenberg*), Tumleastga (all. *Domleschg*) et Val Schons/Muntogna da Schons (all. *Schams*). A l'Est enfin on trouve le ladin¹ ou engadinois, composé du **Puter** (haut-engadinois) et du **Vallader** (bas-engadinois et Val Müstair, ce dernier appelé spécifiquement *Jauer*).



Le Romanche dans le Canton des Grisons

1 Sursilvan, 2 Sutsilvan, 3 Surmiran 4 Puter 5 Vallader

Les parties en blanc sont de langue allemande (au nord, et quelques petites parties sud-ouest), et italienne (les trois parties les plus méridionales).

¹ Le mot **ladin** est une auto-désignation pour les parlers de l'Engadine et des Dolomites. Il ne faut pas le confondre avec l'autre *ladin* ou *ladino*, qui est le judéo-espagnol. Ici il ne concernera que les parlers de l'Est (puter ou haut-engadinois, vallader ou bas-engadinois, et parler du Val Müstair). Il dérive bien sûr du mot LATINUS, le 'latin' (c'est-à-dire en fait l'idiome du Latium).

Koinè et graphie supra-dialectale

Avant d'aborder l'histoire du romanche, il convient d'expliquer ces deux notions. Une **koinè** est un ensemble de parlers proches qui finissent par donner une *forme commune*, souvent orale (sans nécessairement que les variétés disparaissent). Cette forme commune peut émerger naturellement, comme le grec de l'époque hellénistique qui a donné justement le mot **koinè** ; mais aussi d'une manière plus ou moins élaborée par la volonté des locuteurs et le travail de spécialistes, comme pour le *romanche-grison* (rumantsch grischun), comme nous le verrons plus loin.

Au contraire, une **graphie supra-dialectale** est une notation de compromis qui respecte les variétés existantes, chaque mot n'ayant qu'une seule forme écrite, mais de manière à ce que chaque locuteur ait la possibilité de reconnaître et donc de prononcer ledit mot dans sa propre variété. La plus prestigieuse est la graphie classique de *l'occitan*, cependant il en existe de nombreuses autres¹, comme pour le *breton*, le *basque*, le *ladin des Dolomites*, le *sutsilvan*, et plus récemment celle que j'ai proposée pour le *francoprovençal*.

Le romanche est parlé dans une dizaine de vallées alpines des Grisons, non loin de la frontière italienne. Les Grisons sont le plus vaste des cantons qui forment l'Etat fédéral suisse ; un Canton est lui-même un Etat, comme un Land allemand ou autrichien.

Ce qu'on appelait au Moyen Âge la Rhétie de Coire faisait partie du Saint-Empire germanique. Les communautés montagnardes se sont peu à peu affranchies du système féodal pour s'organiser en petites républiques autonomes. Au XVI^e siècle s'est posée la question de la Réforme. Celle-ci s'est d'abord imposée dans l'Est du pays, la haute vallée de l'Inn (*En* en romanche) ou Engadine, où l'on trouve les premiers ouvrages imprimés en romanche, un catéchisme (éditions de 1552, puis 1571), le Nouveau Testament² (1560) et un syllabaire. Rédigés par le juriste Jachiam Bifrun (1506-1572) dans le romanche

¹ Mais l'orthographe du français elle-même retranscrit de fait des variations présentes dans les parlers d'oïl : la notation très archaïque de *oi* englobe [wa] et [we], *-eau* note [o] et [jo], ou encore la terminaison de la 3^e personne du pluriel *-ent*, où le *-t* final se prononce encore en picard.

² Il s'agit de la première traduction de la Bible dans une langue romane.

de Haute-Engadine, il pouvait être compris par les locuteurs des parlers voisins, notamment ceux de Basse-Engadine, et ils se diffusèrent assez rapidement, dans le sillage de la Réforme et de l'instruction publique. En 1562, le pasteur Durich Chiampel (1510-1582), pour répandre également les idées de la Réforme, fit imprimer dans l'idiome de Basse-Engadine le "Cudesch da Psalms" qui comprenait trois parties : les psaumes 1 à 62, en vers romanches pouvant être chantés, ensuite des hymnes, enfin un catéchisme. En effet, de nombreux habitants s'étaient plaints de ne rien avoir à chanter dans leur idiome. Le particularisme local apparaît donc dès l'origine de la littérature romanche.

Ce particularisme local se manifesta à nouveau en 1611, lors de la publication d'un catéchisme et recueil de cantiques du pasteur Steffan Gabriel (1570-1638) dans la variété romanche de la Surselva, la vallée du Rhin inférieur. Gabriel n'était pas originaire de cette région, il était né en Basse-Engadine. Mais après son ordination en 1593, il eut en charge une paroisse de Surselva, dont il apprit la variété, où il se maria, puis, en 1599, il fut élu dans la principale paroisse de la région. On constate donc que dès son origine, le romanche littéraire reflète la division de la Rhétie en petite républiques montagnardes. La variété de "sursilvan" employée par Gabriel resta jusqu'au début du XX^e siècle la *koinè* des régions romanches protestantes, non seulement en Surselva, mais aussi dans la vallée du Rhin postérieur.

Pour comprendre l'importance de ces traditions graphiques nées de la Réforme, il faut connaître le rôle du romanche dans le culte réformé, c'est-à-dire celui des Eglises protestantes se réclamant de la Réforme suisse. Ces Eglises ont pratiquement éliminé la tradition liturgique catholique. Le centre du culte est le prêche, le sermon du pasteur, précédé et suivi par des prières dites seulement par lui, et des cantiques chantés par tous. La participation active de l'assemblée se réduit donc au chant dans la langue du peuple ; d'où l'importance des cantiques. Or les principaux recueils de cantiques romanches ont été publiés dans les deux variétés d'Engadine. Le premier du juriste Lurainz Viezel (1661, réédité deux fois au cours du siècle suivant), le deuxième du pasteur Johannes Martinis ex Martinis, parut en 1684, avec trois rééditions au XVIII^e siècle. Mais le plus important est celui de 1765, du pasteur Giovanni Battista Frizzoni, avec réédition en 1840, en usage jusqu'au XX^e siècle. Employé dans toute l'Engadine, il contribua à rapprocher les deux parties de cette vallée. Ce sentiment

communautaire fut renforcé par la tradition d'émigration par roulement, de type artisanal ou commercial, en pays catholique (Italie, Autriche) ou protestant luthérien (Prusse, Allemagne).

La situation était différente dans les régions protestantes des vallées du Rhin (antérieur et postérieur), qui avaient adopté la graphie créée par Gabriel. L'émigration y était souvent militaire (comme de nombreux Confédérés pendant des siècles), par exemple vers la Hollande ou la France, ou encore individuelle, par exemple en Amérique après les disettes du début du XIX^e siècle. A cette époque, l'intensité du commerce entre l'Allemagne et l'Italie incita les autorités locales à introduire l'école primaire allemande dans la vallée du Rhin postérieur. Le romanche en fut d'autant affaibli. Au début du XX^e siècle, la graphie "protestante" des vallées du Rhin fut adaptée à celle que des missionnaires Capucins avaient créée au début du XVII^e siècle dans la partie catholique de Surselva, vallée du Rhin antérieur. En d'autres termes, pendant trois siècles coexistèrent en Surselva une graphie catholique et une graphie protestante. Le "sursilvan catholique" n'était pas employé dans la liturgie, réservée au latin, mais pour quelques chants répartis pendant la messe, et d'autres occasions comme les pèlerinages. En 1690 fut publié un recueil romanche de cantiques catholiques élaboré par les Bénédictins de la région. Réédité dix fois jusqu'en 1945, il est devenu le recueil de cantiques par excellence des catholiques romanches.

Autour de 1930, le romanche perdait du terrain au profit de l'allemand. L'on se servait alors de trois variétés bien codifiées de graphies romanches, employées par les autorités municipales et par de petits hebdomadaires locaux :

- le sursilvan, avec presque la moitié des locuteurs ;
- les deux variétés engadinoises, celle de Haute-Engadine, plus prestigieuse grâce aux cantiques de Frizzoni, mais en grande perte de vitesse, et celle de Basse-Engadine qui gagnait du terrain.

Entre les deux se trouvent les Grisons centraux, c'est-à-dire les vallées du Rhin postérieur et de ses affluents. La mode étant alors au particularisme régional, on développa au milieu du XX^e siècle deux variétés graphiques. La plus importante des deux, le *surmiran*, remplaça le sursilvan dans la vie scolaire et officielle de deux vallées ; cette évolution se fit sans bruit. L'autre concerne la vallée du Rhin postérieur, où le romanche vivait mais où les écoles étaient germanisées. L'élaboration d'un système graphique, le *sutsilvan*, fut